Compatibilité climatique Elite Fondation de prévoyance

Caractérisation

Avec un volume d'investissement à environ 1 milliards de francs (fin 2022), l'Elite Fondation de prévoyance peut être considérée comme faisant partie des Top 100+ des institutions de prévoyance professionelle de Suisse.

Politique en matière de durabilité/ESG

Le site web de l'Elite Fondation de prévoyance ne mentionne pas une politique de placement responsable.

Commentaire de l'Alliance Climatique

- En juillet 2022, l'Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP) a publié un Guide ESG pour les caisses de pension suisses, dans lequel elle affirme : «Les exigences réglementaires croissantes en matière de durabilité dans l'UE ont également de plus en plus d'incidences sur la Suisse et font monter la pression sur les CP. Pour prévenir d'éventuels préjudices de réputation et dans l'intérêt des destinataires, il est nécessaire que les membres de l'ASIP s'intéressent davantage aux principaux mécanismes induits par les mesures prises sur les marchés financiers et susceptibles d'avoir un impact environnemental et social».
- L'Alliance climatique évalue les caisses de pension des entreprises en fonction de leurs placements, et non les sociétés dans leur ensemble avec leurs éventuels investissements. Une référence à la politique de durabilité de l'entreprise peut constituer une indication sur un éventuel développement futur de la caisse de pension – une présentation propre est toutefois objectivement nécessaire.
- Le guide ESG pour les caisses de pension suisses de l'ASIP recommande à ses membres une voie d'action basée sur la double matérialité – à la fois la prise en compte des risques ESG et climatiques financiers («financial materiality») et le passage à un impact positif sur l'économie réelle («impact materiality») en matière d'ESG et de climat.
- Par conséquent, dans un premier temps, elle devrait élaborer et communiquer les principes d'une politique de durabilité/ESG selon le guide ESG pour les caisses de pension suisses de l'ASIP visant à intervenir de manière exhaustive et durable dans les décisions prises dans le cadre du processus d'investissement proprement dit.
- L'Elite Fondation de prévoyance devrait appliquer et surveiller de manière proactive l'intégration effective des critères ESG et des risques financiers liés au climat dans le processus d'investissement par ses gestionnaires d'actifs – ou bien sélectionner des fonds dont il est prouvé qu'ils sont construits selon des critères ESG et de réduction de CO2 de grande portée.

Prise en compte des risques climatiques dans le cadre de la politique ESG, respect de l'expertise juridique de NKF

La prise en compte des risques climatiques dans le processus d'investissement fait partie de l'obligation fiduciaire de diligence selon l'expertise juridique du cabinet d'avocats NKF.

L'Elite Fondation de prévoyance ne dispose pas d'une stratégie publique pour aborder la question du changement climatique qui a un impact sur sa politique d'investissement.

Commentaire de l'Alliance Climatique

- L'ASIP, l'association suisse des institutions de prévoyance, recommande dans ses directives de placement (juillet 2018, traduction de l'allemand) : „Les risques ESG et les risques climatiques … font partie des risques économiques et doivent être analysés en conséquence dans le cadre de la définition de la stratégie d'investissement".
- Le Guide ESG pour les caisses de pension suisses de l'ASIP (juillet 2022) stipule que les caisses de pension sont tenues de prendre en compte les risques ESG «matériels» («financial materiality») dans leurs décisions d'investissement. En outre, il est reconnu que les effets liés au climat peuvent être essentiels pour une entreprise.
- Son obligation fiduciaire envers ses assurés impose à la CAPUVA de définir les mesures qu'elle entend prendre pour contrer ces risques et de les communiquer au public.

Mesures prises pour décarboniser le portefeuille

L'Elite Fondation de prévoyance n'a pas encore pris de mesures pour décarboniser le portefeuille.

Adhésion à des associations de développement durable

L'Elite Fondation de prévoyance est membre de l'Ethos Engagement Pool Suisse.

Engagement effectif pour le climat et exercice du droit de vote (étranger, Suisse)

En tant que membre de l'ETHOS Engagement Pool Suisse, l'Elite Fondation de prévoyance a notamment participé à deux initiatives d'engagement remarquables et réussies : dans le cas de Nestlé, Ethos a obtenu le Say on Climate, c'est-à-dire la présentation de la stratégie climatique du groupe à l'assemblée générale 2021, et dans le cas d'Holcim, l'élaboration d'un Say on Climate Report pour l'assemblée générale 2022.

Aucun droit de vote n'est exercé dans les entreprises (fossiles) à l'étranger.

Mesure de l'empreinte CO2 ou du risque climatique financier avec analyse de scénarios

Aucune intention n'a été publiée pour déterminer la compatibilité climatique en mesurant l'empreinte CO2 ou les pertes potentielles de valeur du portefeuille par une analyse de scénario.

Planification de mesures ultérieures de décarbonisation au niveau du portefeuille

L'Elite Fondation de prévoyance n'a pas annoncé d'intention de préparer un concept pour une trajectoire de décarbonisation compatible avec l'Accord de Paris.

Alliance Climatique Suisse

Conclusion:

Pas de compatibilité climatique :

- Aucune politique de durabilité basée sur les critères ESG (Environmental, Social, Governance ESG) en respectant le guide ESG pour les caisses de pension suisses de l'ASIP.
- Pas de prise en compte des risques financiers liés au climat («financial materiality») selon le concept de la double matérialité selon le guide ESG pour les caisses de pension suisses de l'ASIP – devoir de diligence fiduciaire non respecté.

Il manque une stratégie ESG et climatique visant une trajectoire de décarbonisation du portefeuille en ligne avec les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat – 1,5°C maximum et zéro émission nette de gaz à effet de serre financée au plus tard en 2050, orientée vers les objectifs actuellement les plus avancés du Target Setting Protocol de l'UN-convened Net Zero Asset Owners Alliance.

?

Tendance 2020-2023 :

Évaluation: en recul

Commentaire de l'Alliance Climatique

- Le guide ESG pour les caisses de pension suisses de l'ASIP recommande à ses membres une voie d'action basée sur la double matérialité – à la fois la prise en compte des risques ESG et climatiques financiers («financial materiality») et le passage à un impact positif sur l'économie réelle («impact materiality») en matière d'ESG et de climat.
- L'Elite Fondation de prévoyance devrait aborder la question de la durabilité et de la gestion des risques financiers liés au climat – entendues comme l'intégration holistique de notations ESG et d'empreinte carbone dans les processus de sélection des titres, comme exposé dans le guide ESG pour les caisses de pension suisses de l'ASIP.
- Elle devrait appliquer et surveiller de manière proactive l'intégration effective des critères ESG et des risques financiers liés au climat dans le processus d'investissement par ses gestionnaires d'actifs – ou bien sélectionner des fonds dont il est prouvé qu'ils sont construits selon des critères ESG et de réduction de CO2 de grande portée.
- Le développement de la politique de durabilité devrait aboutir à une trajectoire de décarbonisation du portefeuille avec un bilan net zéro au plus tard 2050, basée sur des objectifs intermédiaires en ligne avec la feuille de route la plus avancée actuellement, le Target Setting Protocol de l'UN convened Net Zero Asset Owners Alliance.
- Pour respecter le plus rapidement possible l'objectif de limitation du réchauffement à 1, 5°C, une réduction d'au moins 22%, ou mieux, de 32% par rapport à 2020 est nécessaire d'ici 2025, et une réduction de 49%, ou mieux, de 65% d'ici 2030.
- Ces objectifs de réduction du Target Setting Protocol de la UN convened Net Zero Asset Owners Alliance sont absolus et se rapportent aux propres émissions de CO2eq financées en 2020. Ils ne doivent pas être fixés en comparaison avec le marché de référence mondial. La part élevée habituelle d'investissements nationaux, moins intensifs en CO2eq, ne devrait pas être employée pour justifier des mesures de décarbonisation comparativement faibles.
- Selon le Target Setting Protocol de l'UN convened Net Zero Asset Owners Alliance, il est également recommandé d'augmenter l'«impact investing» (Climate Solution Investment/Financing Transition Investments).